

Concernant le projet de Salt d'installer la 5G sur l'antenne existante du Sadin, au nord du village de Erde (mise à l'enquête commune de Conthey, BO 29.9.2023), le 22 février 2024 la Commission cantonale des constructions a rejeté les diverses oppositions et autorisé la modification demandée par Salt.

L'équipe de Conthey en Santé est motivée et disposée à faire recours auprès du Conseil d'Etat contre cette décision (sous délai de trente jours), mais cette démarche nécessite un **budget de CHF 12'000.-** \* qu'il faut garantir d'ici au **15 mars 2024**.

\* La totalité de cet argent est destinée à couvrir les frais de procédure, les éventuels dépens et les frais d'avocat ; l'équipe de Conthey en Santé travaillant bénévolement.

Les chances de succès étant à priori faibles (l'aspect technique du projet ne sera probablement pas attaquable), nous préférons cibler sur un point accessoire (comme par exemple la "limite à la forêt" qui nous a fait gagner le recours contre l'antenne du Baudet) en demandant une analyse préalable du dossier par l'avocat.

La stratégie proposée est la suivante :

- Conthey en Santé avance les frais (estimés à CHF 300.-) pour déposer une demande d'effet suspensif (avant le lundi 4 mars 2024),
- puis dès que les promesses atteindront la somme de CHF 12'000.-, Conthey en Santé
  - allouera CHF 2'000.- pour l'analyse du dossier, dans le but de trouver une éventuelle faille,
  - le cas échéant, utilisera les CHF 10'000.- restant pour exploiter cette faille et déposer un recours auprès du Conseil d'Etat.

A l'issue de l'éventuel recours, Conthey en Santé s'engage à vous ristourner le solde non utilisé (estimé à environ la moitié du montant si le recours est gagné), au prorata de votre don.

# Promesse de don

2/2

Si l'ensemble des promesses atteint CHF 12'000.- avant le 15 mars 2024, en complétant et en signant cette promesse,

- **vous vous engagez à verser le montant promis**, soit :
  - 1/6 du montant avant fin mars 2024 (pour financer l'analyse du dossier),
  - 5/6 du montant avant fin avril 2024 (pour financer le recours si il est déposé) ;
- vous recevrez sous deux jours un numéro de promesse et aurez accès à la page "budget recours Sadin" sur notre site Internet qui liste l'ensemble des promesses, et pourrez donc suivre l'évolution de la collecte.

Veuillez remplir **TOUS** les champs ci-dessous.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Montant total promis (1/6 + 5/6): CHF

Signature :

Erde, le

Veuillez nous renvoyer cette promesse **entièrement remplie et signée**, **AVANT le 15 mars**,

- soit par email à [info@contheyensante.ch](mailto:info@contheyensante.ch)
- soit par courrier postal à  
Conthey En Santé, groupe recours 2  
Route de Breton 6 A  
1975 St-Séverin

*"les petits ruisseaux font les grandes rivières"*